



MATTÖL BUNT 1409-15

HUILE D'IMPRÉGNATION POUR PARQUETS ET SOLS EN LIÈGE, ESCALIERS ET TOUS LES BOIS À L'INTÉRIEUR

L'huile d'imprégnation fluide, à base de matières premières naturelles, est utilisable de manière universelle - du parquet au traitement des surfaces de meubles en bois.

Lors du développement, nous avons veillé à ce que l'huile soit facile à appliquer, ce qui est garanti par une application longitudinale et transversale des fibres. Après un court temps d'action, il suffit de masser l'huile à l'état humide avec un pad beige ; répéter l'opération - et la surface mate et colorée est prête

LES AVANTAGES

ASPECT NATUREL

- + Brillance discrète
- + Met un valeur les veines du bois
- + Teintes intenses possibles
- + Toucher naturel

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET PHYSIQUES

- + Bonne résistance mécanique
- + Réparabilité partielle
- + Pores ouverts
- + Résistant à la saleté

CONFORTABLE

- + Mise en oeuvre facile
- + Séchage oxydatif (oxygène de l'air)
- + Matières premières renouvelables
- + Étiquette environnementale suisse UEII, classe F

RÉSISTANCE CHIMIQUE SELON DIN 68 86 1

- | | | |
|-------------|--------------------|--------------------|
| + Bière | + Jus de groseille | + Oignon |
| + Vin rouge | + Eau | + Acide citrique |
| + Cola | + Acide acétique | + Acétone |
| + Café | + Huile d'olive | + Acetate d'éthyle |
| + Thé noir | + Moutarde | + Désinfectant |

TEINTES

- 8 nuances de couleurs de base
- 31 couleurs avec recettes mémorisées
- 800 couleurs de clients déjà mélangées

DEGRÉ DE BRILLANCE

Mat 15

APPLICATION

Pinceau

CONDITIONNEMENT

1 L, 5 L, 10 L

PRESCRIPTION DE MÉLANGE

10:1 avec UNIPUR 279/1910-99

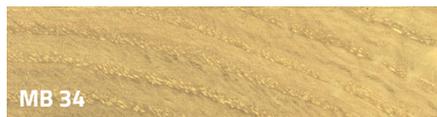
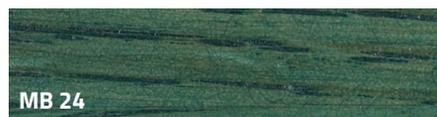
TEINTES DE BASE

Sorte de bois: chêne/ 2x appliquée



TEINTES BARIOLÉE

Sorte de bois: chêne / 2x appliquée



Des différences de couleur et d'effet sont possibles en fonction du type de bois, du mode de travail, etc. c'est pourquoi l'utilisateur doit au préalable réaliser un échantillon plus grand et le faire signer par le donneur d'ordre. Les différences dues à l'utilisation d'un autre bois ou d'une autre peinture ne sont pas un motif de réclamation.